

Conseil Communal de Veytaux

Procès-verbal N°02/2016 de la séance du

Lundi 2 mai 2016 – à 20h00

En la Salle du Conseil Communal de Veytaux

Président : M. Philippe Andler

Présents : 24 membres

Excusés : 6 membres

Mmes/MM. : F. Capel, N. Capel, J. Grandchamp, J.-M. Pierlot, J.-L. Puenzieux et S. Teklits

Absents : 3 membres

Mmes/MM. : M. Blumenstein, R. Gamal et P. Hurni

L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 2 MAI 2016 EST LE SUIVANT :

1. Appel et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 février 2016
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Municipalité
 - a) Prévention Riviera – Rapport d'activités 2015 (communication **N°01/2016**) ;
 - b) CORAT Riviera - Rapport d'activités 2015 (communication **N°02/2016**)
5. Préavis de la Municipalité :
 - a) Relatif au subventionnement des études musicales (préavis **N°03/2016**) ;
 - b) Relatif aux comptes communaux pour l'exercice 2015 (préavis **N°04/2016**) ;
 - c) Relatif au rapport de gestion 2015 (préavis **N°05/2016**) ;
 - d) Relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 37'500.00 au maximum pour couvrir les frais liés à la réfection d'un mur de soutènement au chemin de Plan-Manon (préavis **N°06/2016**), déposé par la voie de l'urgence ;
 - e) Relatif à la gestion et comptes 2015 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL) (préavis **N°07/2016**) ;
 - f) Relatif aux comptes 2015 du Fonds culturel Riviera (préavis **N°08/2016**) ;
 - g) Relatif à la révision du règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – révision du système de taxation (préavis **N°09/2016**) ;
 - h) Relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 23'500.00 au maximum pour couvrir les frais liés à l'achat d'un véhicule supplémentaire de voirie, de type « Kyburz » (scooter électrique) avec remorque (préavis **N°10/2016**)

6. Rapport de la Municipalité :
 - a) Relatif à l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusions et/ou gouvernance régionale au sein des dix Communes de la Riviera – en réponse complémentaire et définitive à l'interpellation déposée dans les Conseils communaux de la Riviera « Crédit d'étude sur la faisabilité de la fusion des dix Communes de la Riviera » (rapport N°01/2016)
7. Rapport des commissions :
 - a) Relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 37'500.00 au maximum pour couvrir les frais liés à la réfection d'un mur de soutènement au chemin de Plan-Manon (préavis N°06/2016) ;
8. Questions et propositions individuelles

M. le Président, Ph. Andler, ouvre la séance à 20h00, en saluant Mmes et MM. les Conseillers communaux, Mme la Syndique et les membres de la Municipalité, M. Blum, huissier, ainsi que M. l'agent de proximité.

M. le Président, Ph. Andler, prie la secrétaire de procéder à l'appel.

M. le Président, Ph. Andler, remercie. Le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte.

M. le Président, Ph. Andler, indique qu'il y a une modification dans l'intitulé du point n°6 : « Dépôt de rapport de la Municipalité ».

Le nouvel ordre du jour est donc :

1. Appel et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 février 2016
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Municipalité
 - a) Prévention Riviera – Rapport d'activités 2015 (communication N°01/2016) ;
 - b) CORAT Riviera - Rapport d'activités 2015 (communication N°02/2016)
5. Préavis de la Municipalité :
 - a) Relatif au subventionnement des études musicales (préavis N°03/2016) ;
 - b) Relatif aux comptes communaux pour l'exercice 2015 (préavis N°04/2016) ;
 - c) Relatif au rapport de gestion 2015 (préavis N°05/2016) ;
 - d) Relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 37'500.00 au maximum pour couvrir les frais liés à la réfection d'un mur de soutènement au chemin de Plan-Manon (préavis N°06/2016), déposé par la voie de l'urgence ;
 - e) Relatif à la gestion et comptes 2015 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL) (préavis N°07/2016) ;
 - f) Relatif aux comptes 2015 du Fonds culturel Riviera (préavis N°08/2016) ;
 - g) Relatif à la révision du règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – révision du système de taxation (préavis N°09/2016) ;

- h) Relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 23'500.00 au maximum pour couvrir les frais liés à l'achat d'un véhicule supplémentaire de voirie, de type « Kyburz » (scooter électrique) avec remorque (préavis N°10/2016)
- 6. Dépôt de rapport de la Municipalité :
 - a) Relatif à l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusions et/ou gouvernance régionale au sein des dix Communes de la Riviera – en réponse complémentaire et définitive à l'interpellation déposée dans les Conseils communaux de la Riviera « Crédit d'étude sur la faisabilité de la fusion des dix Communes de la Riviera » (rapport N°01/2016)
- 7. Rapport des commissions :
 - a) Relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 37'500.00 au maximum pour couvrir les frais liés à la réfection d'un mur de soutènement au chemin de Plan-Manon (préavis N°06/2016) ;
- 8. Questions et propositions individuelles

Le nouvel ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Conformément à l'art. 25 du Règlement communal, un exemplaire de la convocation a été transmis à M. le Préfet qui n'a émis aucune objection.

2. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 FEVRIER 2016

M. le Président, Ph. Andler, demande s'il y a une adjonction ou une modification à y apporter.

Ce n'est pas le cas

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. COMMUNICATIONS DU BUREAU

M. le Président, Ph. Andler, indique que la séance du Conseil communal du 13 juin prochain sera précédée d'une visite du chantier de la FMHL. La visite aura lieu à 17h00 et sera suivie d'un apéritif dinatoire à 18h30. La séance du Conseil aura lieu à 20h00 en la salle du Conseil communal.

J. Olsommer demande s'il y a des champs magnétiques, à cause de son pacemaker.

J.-F. Pilet répond que normalement non.

M. le Président, Ph. Andler, demande si tous les conseillers ont bien reçu le courrier concernant la séance d'assermentation du 30 mai prochain. Si tel n'est pas le cas, il convient de s'adresser au greffe.

4. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Mme la Syndique, Ch. Chevalley, indique qu'il y a deux communications, une de M. Taroni et une de M. Emery.

G. Taroni explique qu'il y a de grandes difficultés avec l'étude du PGA. On a déjà dépassé de quelques CHF 40'000.00 le budget qui avait été voté. Il y a en effet des problèmes avec la LAT et les informations du Canton. La Municipalité déposera prochainement un nouveau préavis concernant une demande de fonds complémentaires. Si on arrête maintenant, le Canton bloquerait tout et prendrait la main. Il faut donc continuer à avancer.

J.-M. Emery indique qu'il y a un vélo publicitaire dans le hall d'entrée. C'est l'action « Bike 4car » dont il avait parlé lors de la dernière séance. Il s'agit d'échanger son permis de conduire pendant 2 semaines en échange d'un vélo électrique. Il y a en plus des prix à gagner. Il convient de se renseigner auprès du greffe.

**a) PREVENTION RIVIERA - RAPPORT D'ACTIVITES 2015
(COMMUNICATION N°01/2016)**

**b) CORAT RIVIERA - RAPPORT D'ACTIVITES 2015 (COMMUNICATION
N°02/2016)**

5. PREAVIS DE LA MUNICIPALITE

**a) RELATIF AU SUBVENTIONNEMENT DES ETUDES MUSICALES
(PREAVIS N°03/2016)**

M. le Président, Ph. Andler, propose qu'une commission de 3 membres soit nommée.

La séance aura lieu le 12 mai 2016 à 18h00.

La commission est composée de P. Mason, J. Grandchamp et A. Puenzieux.

M. le Président, Ph. Andler, ouvre la discussion.

Il n'y a pas de remarque.

b) RELATIF AUX COMPTES COMMUNAUX 2015 (PREAVIS N°04/2016)

c) RELATIF AU RAPPORT DE GESTION (PREAVIS N°05/2016)

M. le Président, Ph. Andler, indique que c'est la commission de gestion qui rapportera.

M. le Président, Ph. Andler, ouvre la discussion.

Il n'y a pas de remarque.

d) RELATIF A L'OCTROI D'UN CREDIT D'INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF DE CHF 37'500.00 AU MAXIMUM POUR COUVRIR LES FRAIS LIES A LA REFECTION D'UN MUR DE SOUTENEMENT AU CHEMIN DE PLAN-MANON (PREAVIS N°06/2016), DEPOSE PAR LA VOIE DE L'URGENCE

M. le Président, Ph. Andler, indique qu'il sera rapporté sur ce préavis au point 7a) ci-dessous.

e) RELATIF A LA GESTION ET COMPTES 2015 DE LA COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE D'EQUIPEMENTS DU HAUT-LEMAN (CIEHL) (PREAVIS N°07/2016)

M. le Président, Ph. Andler, indique que c'est la commission permanente qui rapportera.

M. le Président, Ph. Andler, ouvre la discussion.

Il n'y a pas de remarque.

f) RELATIF AUX COMPTES 2015 DU FONDS CULTUREL RIVIERA (PREAVIS N°08/2016)

M. le Président, Ph. Andler, indique que c'est la commission permanente qui rapportera.

M. le Président, Ph. Andler, ouvre la discussion.

Il n'y a pas de remarque.

g) RELATIF A LA REVISION DU REGLEMENT COMMUNAL SUR L'EVACUATION DES EAUX - REVISION DU SYSTEME DE TAXATION (PREAVIS N°09/2016)

M. le Président, Ph. Andler, indique qu'une commission de 5 membres doit être nommée.

La séance aura lieu le 3 mai 2016 à 18h00.

La commission est composée de J.-F. Pilet, A. Rey Lescure, L. Mareda, O. Gasser et M. Pezzuti.

M. le Président, Ph. Andler, ouvre la discussion.

A. Rey Lescure demande s'il est possible de commencer la séance à 18h15.

G. Taroni répond que oui.

Il n'y a pas de remarque.

h) RELATIF A L'OCTROI D'UN CREDIT D'INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF DE CHF 23'500.00 POUR COUVRIR LES FRAIS LIES A L'ACHAT D'UN VEHICULE SUPPLEMENTAIRE DE VOIRIE, DE TYPE « KYBURZ » (SCOOTER ELECTRIQUE) AVEC REMORQUE (PREAVIS N°10/2016)

M. le Président, Ph. Andler, indique qu'une commission de 5 membres doit être nommée.

La séance aura lieu le 10 mai 2016 à 18h30.

La commission est composée de J. Olsommer, Th. Foretay, K. Armstrong, V. Wicht et Y. Gavillet.

M. le Président, Ph. Andler, ouvre la discussion.

Il n'y a pas de remarque.

6. DEPOT DE RAPPORT DE LA MUNICIPALITE

a) RELATIF A L'ETUDE D'OPPORTUNITE ET DE FAISABILITE D'UNE OU DE PLUSIEURS FUSIONS ET/OU GOUVERNANCE REGIONALE AU SEIN DES DIX COMMUNES DE LA RIVIERA - EN REPOSE COMPLEMENTAIRE ET DEFINITIVE A L'INTERPELLATION DEPOSEE DANS LES DIX CONSEILS COMMUNAUX DE LA RIVIERA « CREDIT D'ETUDE SUR LA FAISABILITE DE LA FUSION DES DIX COMMUNES DE LA RIVIERA » (RAPPORT N°01/2016)

M. le Président, Ph. Andler, demande si tout le monde a bien reçu le rapport.

Tel est le cas.

M. le Président, Ph. Andler, ouvre la discussion.

Il n'y a pas de remarque.

7. RAPPORTS DES COMMISSIONS

a) RELATIF A L'OCTROI D'UN CREDIT D'INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF DE CHF 37'500.00 AU MAXIMUM POUR COUVRIR LES FRAIS LIES A LA REFECTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT AU CHEMIN DE PLAN-MANON (PREAVIS N°06/2016), DEPOSE PAR LA VOIE DE L'URGENCE

M. le Président, Ph. Andler, prie le rapporteur, Th. Foretay, de lire les conclusions de son rapport.

M. le Président, Ph. Andler, ouvre la discussion.

J.-F. Pilet revient sur le fait qu'il s'agit d'une situation d'urgence à laquelle il faut faire face. Il demande s'il y a lieu de s'inquiéter de ce genre de risque ailleurs sur la Commune, afin d'agir en amont et pas toujours dans l'urgence.

G. Taroni répond qu'il n'y a pas de catalogues des zones « à risque ». Il faudrait mandater une étude à ce sujet. Il y a des endroits où l'on sait que ce n'est pas l'idéal. Il faudrait donc faire le tour de la commune et voir ce qu'il en est. Toutefois, une telle étude coûte très cher. Mais il est vrai que c'est une bonne idée de s'en inquiéter à certains endroits déjà connus.

Th. Foretay rajoute que si les Conseillers communaux constatent quelque chose, ils peuvent interpellier la Municipalité à ce sujet.

M. le Président, Ph. Andler, procède au vote du préavis. Le préavis est accepté à l'unanimité.

8. QUESTIONS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. le Président, Ph. Andler, ouvre la discussion.

F. Vouardoux demande ce qu'il va advenir de la place à bois. Il demande si l'on peut construire quelque chose ou est-ce que cela va rester un terrain vague.

J.-M. Emery répond qu'il va se passer quelque chose. Par rapport à l'ECA, on peut toucher le subside du bâtiment si on le rebâtit au même endroit et avec la même fonction. L'OFROU n'est pas contre, mais pas comme ça. L'idée serait d'en faire une place de parc. On est en discussion avec l'ECA pour les prestations d'assurance. On devrait être à bout-touchant, pour la partie immobilière, au début de l'automne au plus tard. On a l'accord de l'OFROU pour faire une place de parc. Si on a les prestations de l'assurance, on pourra le faire sans investissements de la Commune. Le Conseil communal sera informé le moment venu.

F. Vouardoux demande si cela sera des places de parc ou si l'on peut imaginer quelque chose sur 2 étages.

J.-M. Emery répond que cela va dépendre du coût. Faire 2 étages, c'est possible, mais il faut voir avec l'OFROU et les garanties de l'autoroute. On ne sait pas encore si c'est réalisable pour l'instant.

J.-F. Pilet revient sur le plan d'extension de Sonchaux. Lors de la dernière séance, la commune avec laquelle nous étions en négociation devait à tout prix rester secrète alors que c'est paru dans la presse le lendemain de la séance ... Il demande comment vont se dérouler les prochaines étapes.

Mme la Syndique, Ch. Chevalley, répond que Chavannes a voté la semaine dernière. Le plan de validation sera approuvé par le Canton, normalement d'ici 2-3 semaines. Ensuite, le dossier ira à Berne pour approbation.

Th. Foretay demande ce qu'il en est du Clos-de-Chillon.

G. Taroni répond que l'on n'a jamais été aussi près de la fin. Tous les services ont approuvé les modifications du projet. On négocie avec Helvetia Nostra car il reste leur opposition. Une convention devrait être signée prochainement. Il y a encore quelques oppositions privées qui seront gérées « facilement ». Le permis devrait être délivré d'ici 2 mois.

P. Ruch revient sur le rapport de Prévention Riviera. Il trouve intéressant tout ce qui se fait. Ils font un chouette travail, puisque le Canton a décidé d'avoir ce genre de plateforme dans l'ensemble du district. Il demande si le conseil d'établissement joue un rôle pour suggérer de telles initiatives.

Mme la Syndique, Ch. Chevalley, répond qu'il y a des contacts entre police riviera et le conseil des établissements, notamment au niveau de la prévention scolaire et pour faire traverser les enfants. Il y a une collaboration.

A. Rey Lescure revient sur l'information de M. Taroni relative au PGA et demande si le préavis sera encore déposé lors de cette législature.

G. Taroni répond que la Municipalité a essayé mais n'y est pas arrivée. Le but n'était pas de vite poser un truc et d'y revenir dans 8 mois. Il faut faire les choses correctement.

J.-F. Pilet revient sur la couleur, bleue, de la fontaine du Petit Veytaux. Il demande si les monuments historiques ont été consultés à ce propos.

L. Croset répond qu'il a également été surpris par la couleur du bassin. Il n'y a pas eu de contact avec les monuments historiques. C'est Tramacere qui a fait cela et il va regarder avec eux pour rattraper le coup. La réfection a été très bien effectuée, à l'exception de la couleur.

J. Olsommer indique qu'il a pris connaissance de la présentation de la Commune sur internet. Il y a toutefois des erreurs et des omissions. La Commune compte 854 habitants et non 820. S'agissant de Sonchaux, il est inscrit qu'il n'y a pas de chalet occupé, sinon à la pleine saison, mais il y a désormais des habitants à l'année. Il aimerait que l'on parle aussi du musée Chaplin, puisqu'il y aura des billets spéciaux qui relient Chaplin et Chillon. Il faudrait aussi mentionner le Concours d'architecture et mettre la photographie du gagnant et de son projet.

Mme la Syndique, Ch. Chevalley, répond qu'elle va regarder.

J. Olsommer revient sur le fonds pour le développement durable. Il n'avait pas apprécié, lors du dernier préavis, où l'on a renversé la vapeur. Il a fait partie de la commission et s'en excuse. Il propose qu'une commission soit nommée en automne pour revoir le règlement d'application du fonds. Il aimerait que l'on précise ce qu'est une subvention. Il restait CHF 18'000.00 et il nous a été proposé un projet de CHF 18'000.00, soit de tout prendre. Il avait dit, en commission, que si personne ne veut disposer de ces fonds, « bouffons-les quand même ». Il faudrait proposer de revoir ces chiffres et de déterminer jusqu'où on veut aller avec la subvention (pas le tout, mais seulement 20% maximum par exemple). Il en va de même pour calculer la consommation d'énergie par m² par habitant pour avoir des données sur les isolations que l'on devra remettre à jour en 2050. Il faudrait aussi envisager une subvention pour faire des thermographies éventuellement.

V. Schweizer Ronnerström indique qu'elle a vu un film sur l'écologie, « Demain », et encourage les conseillers à le voir.

J. Olsommer fait part d'un regret personnel. Il a fait le chemin de Compostelle. En 2010, il a rencontré un japonais en Espagne. Ce monsieur est venu en Suisse et il aurait dû aller au Japon en échange, mais son épouse ne veut pas. Il pense que chacun doit apprendre l'anglais, afin de se comprendre. Il propose de prévoir une salle, dans le futur bâtiment intergénérationnel où les gens peuvent se rencontrer et discuter.

J.-M. Emery revient sur la remarque concernant le fond de développement durable. Ce dernier est utilisé. Cela peut être une bonne idée de faire une communication générale sur les possibilités de subsides. Le faire évoluer, pourquoi pas. Il y a aussi des subsides cantonaux. Les subsides sont alloués par ce fonds pour les études des valeurs thermiques. On n'a pas assez de moyens pour subventionner des isolations.

J.-M. Emery revient sur le bâtiment intergénérationnel. Il précise que le deuxième préavis est en route. Il y a eu une séance aujourd'hui avec la plateforme santé Haut-Léman dans le but de créer un centre de quartier et de rencontres. Il y aura un côté rencontre qui remplacerait peut-être le café que l'on n'a pas dans la commune. Mais il y a encore un bout de chemin à faire ...

J. Olsommer ajoute encore que les travaux actuels gênent les habitants de Grandchamp pour se garer. La Municipalité doit avoir à l'esprit qu'il faut garder, entre les deux usines, les places de parc sans le disque et sans paiement.

A. Rey Lescure rebondit sur le Musée Chaplin. Il l'a visité et il est magnifique. Il a payé son entrée, comme tout le monde et ne le regrette pas. Or, comme la Commune s'est portée caution en cas d'éventuel déficit, la structure aurait pu offrir quelques places aux différentes communes ...

Mme la Syndique, Ch. Chevalley, confirme que cela aurait été élégant, mais que rien n'a été prévu. De plus, Veytaux n'a finalement déboursé aucun argent.

A. Rey Lescure répond que l'on est toujours caution en cas de problème.

V. Schweizer Ronnerström demande ce qu'il en est de la Poste.

Mme la Syndique, Ch. Chevalley, répond qu'il y aura une communication officielle le 9 mai prochain. La poste de Veytaux- Territet ferme à fin août. Dès cette date, le greffe reprendra l'office de poste, avec les horaires du greffe, plus certaines extensions le soir. Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres.

J.-F. Pilet demande si on récupèrera le numéro postal 1843, comme à l'époque.

Mme la Syndique, Ch. Chevalley, répond que cela a été envisagé, mais que ce serait trop compliqué.

V. Schweizer Ronnerström indique que le courrier amené à la Poste est envoyé directement à Eclépens. Elle demande si on pourra récupérer le tampon de Chillon.

Mme la Syndique, Ch. Chevalley, répond que non. Une convention a été signée à l'époque, laquelle prévoyait que lorsque cette oblitération de Chillon n'existerait plus, elle serait rendue à la Poste et il n'y a aucune possibilité de l'acheter.

M. le Président, Ph. Andler, rappelle le Festival Country qui aura lieu le 4 juin prochain.

M. le Président, Ph. Andler, précise que le prochain conseil est agendé au 13 juin 2016, celui-ci clôtura la législature 2011-2016 et un travail conséquent nous attend pour ce dernier conseil, pas moins de 6 rapports à traiter. Mais aussi, cette soirée promet des moments de partage et d'émotion car des Conseillers et deux municipaux quitteront leurs fonctions

M. le Président, Ph. Andler, indique qu'il a fait un rêve et caresse l'espoir que le Conseil soit au complet le 13 juin prochain, alors faisons en sorte que se soit possible et motivons les absents chroniques.

M. le Président, Ph. Andler, remercie et clôt la séance, il est 21h03.

Prochaines séances du Conseil

13 juin, 5 septembre, 31 octobre et 5 décembre 2016

Le Président

La Secrétaire

Ph. Andler

A. Puenzieux

Fait à Veytaux, le 2 mai 2016